

**BANYAMULENGE BATIKI MANDUKI, BALOBI BAPESI MITINDO NA BA REBELLES,  
TANGO EKOKI YA KOTONGA MBOKA ! OYO AKOYOKA TE.. ETALI YE!  
BANYAMULENGE DONNE 19 RECOMMANDATIONS ET DEMANDENT UN CESSEZ-  
LE-FEU IMMÉDIAT DE TOUS LES GROUPES ARMÉS:**

Les représentants de la communauté banyamulenge ont clôturé le forum sur les causes de l'insécurité à Fizi, Minembwe et Mwenga, Les représentants de la communauté Banyamulenge ont clôturé à Kinshasa ce Samedi 15 Février 2020 le forum intra-communautaire de trois jours sur les causes endogènes et exogènes de l'insécurité sur les Haut Plateaux de Fizi,Minembwe et Mwenga. Le 1er Ministre Ilunga Ilunkamba a en personne présidé la cérémonie de clôture de ces assises. C'était en présence de la Vice-premier Ministre du Plan Élysée MUNEMBWÉ, du **Ministre d'État à la Décentralisation et Réformes Institutionnelles Azarias RUBERWA**,du Ministre de la Défense Nationale Aimé NGOIE MUKENA, du Coordonnateur du Mécanisme Nationale de Suivi de l'Accord Cadre d'Addis Abeba Claude IBALANKI, des Responsables de l'ONG Inter Peace ainsi que de l'ADEPAE, l'Action pour le Développement et la Paix Endogène.

### **Recommandations**

Les membres de la communauté demandent au gouvernement de :

1. Protéger et sécuriser la population civile constituée des ressortissants de la communauté Banyamulenge ainsi que des autres communautés voisines (babembe, banyindu et bafulero);
2. Débloquer en urgence les moyens nécessaires en vue de l'aide humanitaire pour secourir la population en détresse en terme de nourriture, médicaments et couvertures, et pour la reconstruction des infrastructures...;
3. Renforcer l'autorité de l'État dans les hauts et moyens plateaux de Fizi, Uvira et Mwenga en administration police, armée, justice, objets à des conflits récurrents;
4. Poursuivre en justice les auteurs des crimes et propagations des haines ethniques, y compris dans les réseaux sociaux;
5. Prendre des mesures interdisant la politisation de la question de la nationalité par les politiciens en mal de positionnement ainsi que la discrimination liée aux morphologies;
6. Faire voter une loi qui renforce la criminalisation et la répression du tribalisme, de l'expression et de la propagation de la haine ethnique;
7. Mettre en place une politique claire et assumée de l'unité et de la cohésion nationale en l'insérant dans le programme de l'éducation et favoriser la réconciliation entre les communautés locales;
8. Sensibiliser et désarmer les groupes armés locaux et installer un centre DDR dans les hauts et moyens plateaux de Fizi, Uvira et Mwenga;
- 9. Éradiquer les groupes armés étrangers notamment les RedTabara, FOREBU et FNL et les rapatrier dans leurs pays d'origine;**
10. Réhabiliter les chefferies Banyamulenge créées respectivement le 6 octobre 1891, le 3 juin 1906 et le 2 mai 1910 supprimées par un décret colonial injuste du 5 décembre 1933;

11. Relever et sanctionner les commandants des unités déployées au niveau local qui se sont illustrés dans la complicité avec les groupes armés contre la population civile dans les hauts et moyens plateaux de Flizi, Uvira et Mwenga;
  12. Poursuivre pénalement et juger en chambre foraine, les auteurs des viols et assassinats commis dans les hauts et moyens plateaux par certains éléments FARDC;
  13. Reconstruire les villages incendiés qui se chiffrent à plus 200 soit plus de 7000 maisons y compris les écoles, centres de santé, hôpitaux, les églises et toutes les autres infrastructures publiques;
  14. Localiser le cheptel pillé encore détenu dans divers lieux et saisir les vaches qui sont vendues sur le marché de Kabambare, Salamabila, Kindu, Lugushwa, Kamituga, Missiri, Mutambala, Kilembwe et les restituer aux propriétaires;
  15. Démanteler les réseaux mafieux et punir les administratifs et officiers impliqués dans le commerce des vaches pillées, en vue de leur sanction;
  16. Procéder à l'indemnisation et au dédommagement du préjudice subi par la population du fait du pillage systématique du cheptel évalué à plus ou moins 125 852 têtes de bétail tuées ou emportées à ce jour;
- 17. Installer de manière effective les animateurs de la commune de Minembwe et autres nouvelles entités du Sud-Kivu, à l'instar des villes de Baraka, Uvira, Kamituga dans le but de renforcer l'autorité de l'État;**
- 18. Organiser des réunions tripartites pour le rapatriement des membres de notre communauté réfugiés dans les pays voisins.**

#### **A la communauté Banyamulenge :**

1. Mettre en place des structures de concertation régulière en interne ainsi qu'avec d'autres communautés, barza intercommunautaire, en vue de prévenir tout différent qui pourrait compromettre la cohabitation pacifique des communautés;
2. Mettre fin aux divisions internes qui nuisent à l'harmonie entre membres de la communauté. Ce dialogue intra communautaire témoigne de notre volonté d'y parvenir et baliser ainsi le dialogue futur avec les autres communautés;
3. promouvoir et soutenir les projets de développement d'intérêts communs en vue de consolider la cohabitation pacifique entre les communautés;
4. Éviter la globalisation en cas de faute commise par un membre d'une autre communauté.

## **Aux communautés voisines :**

1. La commune de Minembwe relève de la loi et ne peut être justification à la guerre, elle ne doit être évoquée dans nos dialogues visant la paix, la cohabitation pacifique entre les communautés voisines. Dans tous les cas, les Banyamulenge ne peuvent pas répondre des décrets de gouvernement;
2. Mettre en place des structures de concertation régulière avec d'autres communautés, barza intercommunautaire, en vue de prévenir tout différent qui pourrait compromettre la cohabitation pacifique des communautés;
3. Promouvoir et soutenir les projets de développement d'intérêts communs, en vue de consolider la cohabitation pacifique entre les communautés
4. Éviter la globalisation en cas de faute commise par un membre d'une autre communauté;
5. La communauté Banyamulenge s'engage à participer au processus de sensibilisation dans le but d'obtenir un cessez-le-feu immédiat afin de donner la chance au dialogue et à la paix.

## **Par ailleurs, "la communauté Banyamulenge tient à faire les mises aux points suivantes" :**

1. Elle ne soutient ni de loin ni de près un groupe armé. C'est à tort qu'on lui impute le groupe Gumno, qui n'est qu'un groupe de militaires qui attend la réinsertion au sein des FARDC. A titre de preuve, son responsable est ici à Kinshasa.
2. **Le groupe dit twingwaneho** autodéfense n'est qu'une organisation spontanée des jeunes et vieux dévoués à s'autodéfendre après avoir constaté la complicité et/ou l'inaction des FARDC déployées à Minembwe pour leur assurer la sécurité;
3. La désertion du colonel Rukunda Michel des forces régulières relève d'une décision personnelle et ne peut être imputée à sa communauté. D'ailleurs plusieurs autres officiers des communautés voisines ont déserté avant et après lui, sans que cela ne soit imputé à leur communauté;
4. La communauté Banyamulenge réaffirme son engagement dans l'intérêt de la paix, de dialogue avec les communautés voisines. Elle tend la main aux groupes armés locaux et les communautés dont ils sont issus. Elle sollicite au gouvernement d'organiser ce dialogue;
5. Elle s'engage à proposer un plan de sortie de crise. La communauté Banyamulenge réitère sa loyauté légendaire à la République et à toutes ses institutions. Elle s'engage à oeuvrer pour le rétablissement de la paix et de la sécurité. En particulier, elle renouvelle sa confiance dans les FARDC et s'engage à Coopérer pour le retour de la paix.